



## **CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES 2024**

**Réunion préparatoire aux cérémonies commémoratives de l'année 2024**

**Mardi 6 février 2024 – salle ERIGNAC- préfecture**

**Présidée par Mme Elisa BASSO, directrice de cabinet du préfet**

Etaient présents :

- Mme Nathalie MARSAA, directrice du service départemental de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre de l'Hérault
- M. Pierre BONNEMAYRE, directeur du protocole, mairie de Montpellier
- M. Philippe LAVAL, protocole mairie de Montpellier
- Commissaire Christophe DEWAS, DIPN34
- M. JC HEISCH, SDIS 34
- Capitaine Benoît RAMAGE , GGD 34
- LCL SOREAU, Délégué Militaire Départemental de l'Hérault
- ADC Roger WAGNER, DMD 34
- Mme Karima SAHRAOUI, chef de cabinet de la rectrice
- Mme GERONES TROADEC, DAASEN 34
- Mme Danielle ABEN, présidente SEMLM34
- M. Yvan MARCOU, président ANMONM34
- M. Charles JANIER, Comité d'Entente des Anciens Combattants de l'Hérault (CEACH)
- M. William GARRIVIER, UNADIF, FNDIR
- Mme Chantal CABELLO, ANACR 34
- M. Charles DEYGAS, Fondation des Invalides de Guerre
- M. Bernard MOERMAN, président départemental ACPG-CATM
- M. Jean-Michel BOSCH, AR12 -IHEDN LR
- M. Jacques ABEN, SMLH 34 et ANOPEX 34
- M. Serge LE CLOIREC, 1<sup>er</sup> VP du CDAC et UNC 34
- M. Jean-Pierre GOUVERNET, Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord
- M. Jacques ABEN, ANOPEX 34
- M. Gérard VERDANET, Délégué départemental pour la Fondation de la France Libre
- M. Claude CARLIER, président du comité de Montpellier du Souvenir Français
- M. Joël RICHARD, médaillés militaires
- Mme Djamila BENATTOU, délégué départementale d'Agir pour les Harkis
- M. Rabah BENSALDI, président de l'association Projet avenir Harki

- Mme Farida GHAOUTI, Ligue féminine harkis
- Mme Liliane DRAY, vice -présidente radio AVIVA
- Mme Perla DANAN, présidente du CRIF Languedoc-Roussillon
- Mme Stéphanie SENEGAS, chef du bureau des élections et de la représentation de l'État, préfecture
- Mme Gwenaëlle THOMAS, adjointe du chef du bureau des élections et de la représentation de l'État, préfecture

## **I - Organisation des manifestations commémoratives à Montpellier et Sète**

### **1-LUNDI 11 MARS 2024 – Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme**

Lieu : Square Suzanne BABUT (rue Lakanal à Montpellier)

Horaire : 09h30

- Interprétation d'une chanson ?
- Lectures
- Allocutions
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie « Aux Morts »
- Minute de silence
- Hymne national

### **2-MARDI 19 MARS 2024 – Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc**

La cérémonie **départementale** se déroule à Sète.

Horaire : 09h00

Pour la cérémonie prévue à **Montpellier** :

Lieu : place d'armes de l'EAI à Montpellier (travaux sur l'esplanade toujours en cours)

Le lieu accueillant pour la première fois cette cérémonie, un plan d'accès avec indication du parking sera joint à l'invitation.

Horaire : 11h30

## 9- SAMEDI 8 JUIN 2024 – Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine

Horaire : 09h30

Lieu : Square Suzanne BABUT

- Lecture du message ministériel par M. le Préfet de l'Hérault
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie aux morts
- Minute de silence
- Hymne national

## 10 – MARDI 18 JUIN 2024 – Commémoration de l'appel historique du 18 juin 1940

Horaire : 09h30

Lieu : Le square Bir-Hakeim (avenue de Lodève) utilisé en 2023 n'apparaissant pas très adapté à cette cérémonie, la mairie de Montpellier réfléchit à 1 site plus approprié pour une séquence qu'elle souhaite plus riche . Le lieu sera donc précisé ultérieurement.

- Chant des partisans
- Lecture du message de la FFL
- Lecture de l'Appel du 18 juin par le délégué de la Fondation de la France Libre
- Lecture du message ministériel par M. le Préfet de l'Hérault
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie aux morts
- Minute de silence
- Hymne national

## 11 – SAMEDI 13 JUILLET 2024 – Fête nationale

Horaire : 19h00

Lieu : Peyrou

- Salut au drapeau
- Hymne national
- Remise des décorations
- Salut aux porte-drapeaux
- Présentation de l'ensemble des troupes aux autorités

Le colonel SOREAU, DMD, a proposé une première réunion au préfet et au maire de Montpellier pour leur présenter le projet. Une fois ce projet validé, deux autres réunions suivront avec les organisateurs.

Mme BASSO souhaite rappeler le contexte particulier d'organisation des JO pendant cette période avec une très forte mobilisation des forces de sécurité intérieure.

**12 – MARDI 16 JUILLET 2024 – Cérémonie à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes de France »**

Lieu : les Jardins de l'Hôtel de Ville de Montpellier

Horaire : 19h00

- Lecture du message du Président du Consistoire central et régional
- Lecture du message du Président du CRIF
- Lecture de la liste des justes de l'Hérault par la déléguée du Comité Yad Vashem de Montpellier
- Kaddish (prière des morts)
- Allocution de M. le Maire de Montpellier
- **Lecture du message ministériel par M. le Préfet de l'Hérault**
- Dépôt de gerbes
- Minute de silence
- Hymne national
- 

**13 – SAMEDI 31 AOUT ET DIMANCHE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2024- Anniversaire de la libération de la Ville de Montpellier**

Organisée par la Ville de Montpellier.

Le programme de cette commémoration est en cours d'élaboration et doit être présenté en conseil municipal.

**14– MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024 – Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives**

Mme GHAOUTI, de la « ligue féminine harkis » fait remarquer que son association ne reconnaît pas cette date comme représentative des harkis.

Horaire : 09h30

Lieu : square Suzanne BABUT

- Discours commun des associations à transmettre à la préfecture le mercredi 18 septembre 2024 au plus tard. . Si pas d'entente sur un discours commun transmis le 19 septembre à la préfecture, lecture d'un poème
- **Lecture du message ministériel par M. le Préfet de l'Hérault**
- Dépôts de gerbes
- Sonnerie aux Morts
- Minute de silence
- Hymne national

Cérémonial prévu au Mémorial Départemental à SETE

- Cérémonie des couleurs par les présidents des sections de la FNACA de Sète et de Montpellier
- Lecture du message associatif par M. Martel, président départemental de la FNACA
- [Lecture du message ministériel par M. le Préfet de l'Hérault](#)
- Dépôt de gerbes (2 gerbes seront déposées par les associations AFN : FNACA et UDAC34/MEMORIAL)
- Sonnerie aux Morts
- Minute de silence
- Hymne national

**3 – MERCREDI 24 AVRIL 2024 - Journée de commémoration du génocide arménien**

Cérémonie au mémorial du génocide arménien (une solution de repli sera trouvée le moment venu si les travaux sur l'esplanade rendent impossible l'accès au mémorial)

Horaire : 09h30

- Air de *duduc* (flute arménienne) ?
- Allocutions
- [Lecture du message ministériel](#) par M. le Préfet de l'Hérault
- Dépôts de gerbes
- Minute de silence
- Hymne national arménien
- Hymne national français

Il est précisé que les travaux en cours rendent impossible le stationnement sur l'Esplanade

**4 - DIMANCHE 28 AVRIL 2024 - Journée nationale de la Déportation**

Horaire : 09h30

Lieu : Cité scolaire Françoise COMBES (4 rue du 81ème régiment à Montpellier) La DASEN prendra contact avec le proviseur pour demander l'ouverture du site.

- Chant des Marais
- Message associatif
- Appel des camps
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie aux morts
- Minute de silence
- Hymne national

## 5 – LUNDI 5 MAI 2024 – YOM HASHOAH

Organisé par le CRIF et Yad Vashem à 18h30 dans les jardins de l'Hôtel de ville

## 6 – MERCREDI 8 MAI 2024 – 79ème anniversaire du 8 mai 1945

Horaire : 09h30

Lieu : Peyrou (terrasses supérieures ou inférieures, à faire valider par le préfet et en fonction de la présence ou non des barnums de la Comédie du Livre)

- Lecture de l'ordre du jour n°9 du Général de Lattre de Tassigny
- Lecture du message du monde combattant
- [Lecture du message ministériel par M. le Préfet de l'Hérault](#)
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie aux Morts
- Minute de silence
- Hymne national

## 7 – VENDREDI 10 MAI 2024 – Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

Horaire : 11h00

Cérémonie à la stèle de l'abbé Grégoire, jardins de l'Hôtel de Ville

- Lecture d'un texte
- Allocution de M. le Maire de la Ville de Montpellier
- [Allocution de M. le Préfet de l'Hérault](#)
- Dépôt de gerbes
- Minute de silence
- Hymne national

## 8 – LUNDI 27 MAI 2024 – Journée nationale de la Résistance

Horaire : 09h30

Lieu : Peyrou au niveau du portrait de Jean MOULIN (allées basses)

- Chant des Partisans
- Lecture de textes
- Allocution de M. le Maire de Montpellier
- [Lecture du message ministériel par M. le Préfet de l'Hérault](#)
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie aux morts
- Minute de silence
- Hymne national

**15- SAMEDI 2 NOVEMBRE 2024 – Tournée des carrés militaires (pour information)**

**16 - LUNDI 11 NOVEMBRE 2024– 106ème anniversaire de l’armistice du 11 novembre 1918**

Horaire : 09h30

Lieu : Peyrou

- Sonnerie du « Cessez le Feu »
- Lecture du message du monde combattant par des représentants des AC + scolaires ??
- [Lecture du message ministériel](#) par M. le Préfet de l’Hérault
- Dépôts de gerbes
- Sonnerie aux Morts
- Minute de silence
- Hymne national

**17- JEUDI 5 DECEMBRE 2024– Journée d’hommage aux morts pour la France de la Guerre d’Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie**

Horaire : 09h00

Lieu : SETE (mémorial situé sur le parking du Théâtre de la Mer

- Lecture d’un message commun des associations
- [Lecture du message ministériel](#) par M. le Préfet de l’Hérault
- Dépôts de gerbes selon le cérémonial habituel
- Sonnerie aux Mort
- Minute de silence
- Hymne national

**Cérémonie à Montpellier**

Horaire : 11h30

Lieu : EAI

**18- LUNDI 27 JANVIER 2025 – Journée internationale de la shoah. Commémoration de la libération d’Auschwitz (pour information)**

Le CRIF souhaite informer les participants de la tenue de l'hommage aux Français victimes du hamas le 7 octobre 2023 , le mercredi 7 février 2024 à 18h00 sur la place de la Comédie à Montpellier .

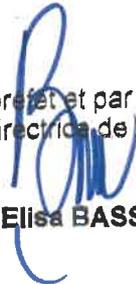
## **II – QUESTIONS DIVERSES**

Il convient de prévoir pour toutes les cérémonies :

- mise en place des porte-drapeaux (10 mn avant l'arrivée de M. le Préfet)
- accueil de M. le Préfet
- placement des autorités selon les règles protocolaires
- annonce du cérémonial et des dépôts de gerbes aux deux monuments
- 2 agents en tenue, désignés par la DDSP, pour présenter la gerbe à M. le Préfet
- Prévoir la présence d'un véhicule pompier VPS pour les cérémonies en été

La participation de piquet d'honneur militaire est prévue pour certaines cérémonies mais doit être confirmée par la DMD .

Pour le préfet et par délégation,  
La directrice de cabinet

  
**Elisa BASSO**